

**INSTRUCTIONS AUX ÉTUDIANTS DE
2^{ème} année de DUT en alternance**

FORMALITES ADMINISTRATIVES D'INSCRIPTION EN 2^{EME} ANNEE EN ALTERNANCE

Dossier complet (dossier d'inscription + pièces demandées dont impérativement le justificatif de l'employeur (attestation d'embauche ou contrat) à envoyer à **partir du 9 juillet 2021** à :

IUT de Nantes – Service de la Scolarité - 2 Avenue du Professeur Jean Rouxel - BP 539 - 44475 Carquefou Cedex -

PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION (le dossier est à fournir, complet, photocopies faites).

1	Le dossier d'inscription complété, daté et signé (fichier en ligne).
2	Une photographie récente (moins de 2 mois), au format carte d'identité. Si vous étiez déjà étudiant à l'Université de Nantes vous conservez votre carte d'étudiant + autorisation d'utilisation de la photographie.
3	L'attestation d'acquiescement de la CVEC (contribution de vie étudiante et de campus) – Les apprentis sont concernés par la CVEC. Les étudiants inscrits en formation continue financée (contrat de professionnalisation) ne sont pas concernés par la CVEC. A télécharger sur le site : https://cvec.etudiant.gouv.fr/
4	Une copie de votre carte d'identité ou du livret de famille.
5	Une copie de votre certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
6	Une copie de vos relevés de notes de DUT 1 ou de vos notes de 1^{ère} année dans l'enseignement supérieur , ainsi qu'un document faisant apparaître votre numéro INE ou BEA (copie de votre relevé de notes du baccalauréat).
7	Une copie du contrat de professionnalisation ou du contrat d'apprentissage , ou le document « attestation d'embauche » (modèle IUT) signée par l'entreprise. Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation n'ouvrent pas droit aux bourses.
8	Copie attestation carte vitale

Votre carte d'étudiant et certificat de scolarité ne pourront être établis que si vous avez fourni un dossier complet et accompli toutes les formalités. **Pour les étudiants qui étaient déjà inscrits à l'Université de Nantes en 2020/2021, vous éditez votre certificat de scolarité depuis votre espace Intranet après votre inscription et la carte reste valide.**

Pour les étudiants qui étaient déjà inscrits à l'IUT de Nantes en 2020/2021, en 1^{ère} année du DUT de la spécialité, ne fournir que les pièces 1, 3 et 7, éventuellement 5 si vous ne l'aviez pas encore fournie.

Dates de rentrées : Consulter le tableau des dates de rentrées en ligne sur le site de l'IUT <https://iutnantes.univ-nantes.fr/admissions/inscriptions/>